



À LA UNE

SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE NORD CARAÏBE DE LA MARTINIQUE

Dans le cadre du programme AIR CAP Nord, Madininair a mené au cours du deuxième trimestre, plusieurs campagnes de mesure de la qualité de l'air dans les communes de Bellefontaine et Case Pilote mais également le long de la RN2. Cette initiative a pour objectif de fournir des données sur l'évolution de la pollution due au trafic automobile dans la région du Nord Caraïbe.

Pour cette étude, environ 120 tubes passifs ont été installés dans les deux communes pour mesurer les niveaux de dioxyde d'azote (NO_2). Ces tubes permettent de spatialiser la pollution en NO_2 sur l'ensemble du territoire de Bellefontaine et Case Pilote, offrant ainsi une vision détaillée de la répartition de ce polluant.

Le dioxyde d'azote est un polluant atmosphérique nocif associé aux émissions des véhicules et à certaines activités industrielles. Son suivi est important pour évaluer l'impact de ces sources de pollution sur la qualité de l'air et la santé des habitants.

Madininair a également installé 40 tubes passifs le long de la RN2, entre Saint Pierre et Case Pilote, afin d'assurer une couverture complète et représentative des niveaux de dioxyde d'azote sur cet axe routier. Cette route, soumise à un trafic assez dense, notamment de transport de marchandises, contribue potentiellement à la pollution atmosphérique locale.

Les campagnes de mesure se sont déroulées du 22 avril au 17 juin 2024. Les données recueillies permettront de mieux comprendre les niveaux de pollution actuels et d'orienter les politiques publiques en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air dans le Nord Caraïbe.

Les résultats de ces études seront disponibles en fin d'année 2024.

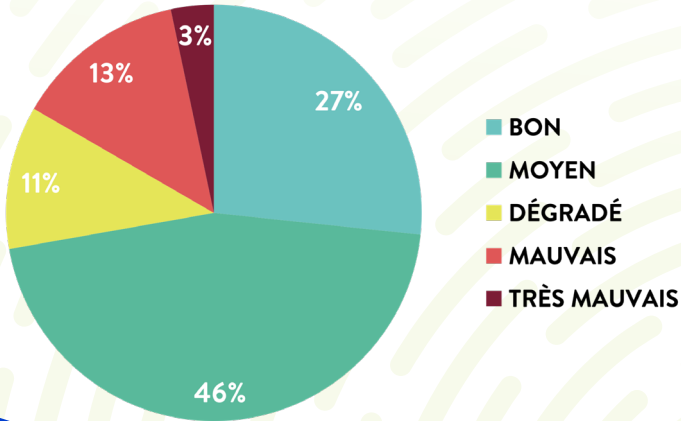
Comprendre la
pollution automobile
dans le Nord pour
mieux agir



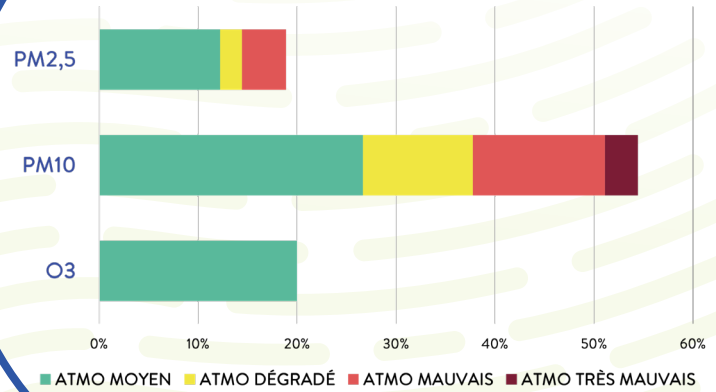


INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

BILAN DES INDICES ATMO AU COURS DU TRIMESTRE



Polluant.s déterminant.s des indices ATMO



SURVEILLANCE DES POLLUANTS RÉGLEMENTÉS



POLLUANTS	MAXIMUM (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	STATION/ INFLUENCE	DATE/ HEURE	VALEURS RÉGLEMENTAIRES
DIOXYDE DE SOUFRE	30,8 (en moyenne horaire)	Fort-de-France, Etang Z'abricot/ industrielle	9/04 à 14h	Valeur limite : 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire (à ne pas dépasser plus de 24 heures par an) Seuil d'information et recommandation : 300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire durant 3 heures consécutives
DIOXYDE D'AZOTE	149,2 (en moyenne horaire)	Fort-de-France, Concorde / trafic	7/04 à 1h	Valeur limite : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'information et recommandation : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 400 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire durant 3 heures consécutives
OZONE	90,8 (en moyenne horaire)	Sainte-Luce, Morne-Pavillon / péri urbaine	27/04 à 4h	Seuil d'information et recommandation : 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 240 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire
PARTICULES FINES PM10	173,1 (en moyenne journalière)	Fort-de-France, Renéville / trafic	23/04	Valeur limite : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière (à ne pas dépasser plus de 35 jours par an) Seuil d'information et recommandation : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière Seuil d'alerte : 80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière
PARTICULES FINES PM2,5	46,2 (en moyenne journalière)	Schoelcher, bourg / urbaine	22/04	pas de valeur réglementaire fixée en moyenne horaire et journalière pour les PM2,5 (seulement en moyenne annuelle)



ÉPISODE.S DE POLLUTION CONSTATÉ.S AU COURS DU TRIMESTRE



NIVEAU : INFORMATION ET RECOMMANDATION

- > 8 jours
- > Polluant : PM10
- > Date.s : 18/04, 19/04, 05/05, 18/05, 27/05, 30/05, 31/05 et 24/06.



NIVEAU : ALERTE

- > 10 jours (dont 3 sur persistance)
- > Polluant : PM10
- > Date.s : du 21 au 24/04 et du 06 au 11/05.



SURVEILLANCE DE L'HYDROGÈNE SULFURÉ



SITES DE MESURE	MAXIMUM JOURNALIER (en ppm)	DATE	NBRE DE DÉPASSEMENTS EN 1 PPM/24H	NBRE DE DÉPASSEMENTS EN 5 PPM/24H
Marigot, bourg	0,00	17/06	0	0
Trinité, Cosmy	0,03	18/06	0	0
Robert, Baie Cayol	3,4	21/06	5	0
Robert, Pointe Savane	0,04	05/06	0	0
Robert, Pontalery Nord	1,65	16/06	2	0
Robert, Four à chaux	1,94	23/04	4	0
Robert, Pointe Hyacinthe	0,0	09/06	0	0
Robert, Sable blanc	0,01	08/06	0	0
François, Presqu'île	0,01	17/06	0	0
François, Frégate Est 2	3,32	11/06	9	0
François, Dostaly Sud	0,01	19/04	0	0
François, Cap Est La Prairie	ND	ND	ND	ND
Vauclin, Château Paille	3,5	10/06	4	0
Vauclin, Pointe Faula	0,0	22/06	0	0
Sainte-Anne, Anse Michel	ND	ND	ND	ND
Diamant, Anse Carfard	0,02	27/05	0	0

> Avis du Haut Conseil de Santé Publique

- entre 0,07 et 1 ppm de H₂S : mise en place rapide du chantier d'enlèvement des algues et information des personnes vulnérables afin qu'elles se tiennent éloignées des zones affectées ;
- entre 1 et 5 ppm de H₂S : il est recommandé au public de se tenir éloigné des zones affectées ;
- valeurs supérieures à 5 ppm pour H₂S : l'accès doit être réservé aux professionnels équipés de moyens de mesure individuels avec alarmes ; mesures d' H₂S au niveau des habitations riveraines.



ACTUALITÉS

ÉVALUATION DE LA POLLUTION AUTOMOBILE SUR LE TERRITOIRE DE L'ESPACE SUD

Dans le cadre du programme AIR de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud, Madinair a réalisé, entre mai et juillet 2024, une étude sur la pollution automobile le long de la RN5 (Ducos - Rivière Salée) et dans plusieurs zones d'activités économiques (Cocotte, Champigny et Trianon).

Grâce à des tubes passifs mesurant le dioxyde d'azote (NO₂), cette campagne vise à cartographier les niveaux de pollution et identifier les zones les plus exposées. Les résultats attendus permettront d'orienter les aménagements urbains et les politiques locales en faveur d'une meilleure qualité de l'air.

ÉVALUATION DU BENZÈNE DANS LA ZAC DE L'ÉTANG Z'ABRICOTS

Ce trimestre, Madinair a mené une campagne de mesures du benzène dans la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de l'Etang Z'abricots à Fort-de-France. Située près d'une zone industrielle et d'un axe routier majeur, cette zone stratégique a fait l'objet de huit campagnes de mesures sur des points clés, grâce à des capteurs passifs.

Les résultats, attendus début 2025, permettront de cartographier les concentrations de ce polluant et de guider la CACEM dans ses décisions pour un développement urbain respectueux de l'environnement.



WEBSÉRIE «ILS AGISSENT POUR L'AIR» : FOCUS SUR LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL



Dans le 6^{ème} épisode de la série «Ils agissent pour l'air», Madinair met en avant les ateliers de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Ces ateliers, axés sur la confection de produits ménagers écologiques, permettent de sensibiliser aux impacts des produits conventionnels sur la qualité de l'air et la santé.

En partenariat avec Madinair, cette initiative offre aux participants des solutions pratiques et économiques pour réduire les polluants chimiques dans leur quotidien, tout en promouvant l'autonomie et le bien-être des familles.

Découvrez cet épisode inspirant sur notre chaîne YouTube.

«LA MINUTE INTERNATIONALE DES ODEURS»

Le 10 juin, Madinair a participé à «La Minute internationale des odeurs», une initiative originale lancée par Atmo Normandie pour sensibiliser à l'importance de l'odorat. À cette occasion, Madinair a envoyé des bostols décrivant des odeurs spécifiques perçues en Martinique, enrichissant ainsi cette collecte internationale. Ces contributions feront partie de l'exposition «Les Odeurs capitales», prévue à Rouen du 3 juillet au 15 septembre 2024, qui célèbre la diversité des expériences olfactives à travers le monde.